

Recommandations pour la rédaction de la thèse

Ce document vise à rappeler les éléments devant obligatoirement figurer dans la thèse et à donner quelques recommandations sur les éléments facultatifs pour la rédaction de la thèse.

Pour les règles typographiques, il est possible de se référer au Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale.

Une feuille de style est en outre proposée à titre d'exemple mais elle ne revêt aucunement un caractère obligatoire.

1. Éléments devant obligatoirement figurer dans la thèse	2. Éléments facultatifs
a) Page de couverture b) Résumés de la thèse c) Sommaire et/ou table des matières d) Bibliographie e) Numérotation de pages f) Citation des sources en note de bas de page ou en fin de chapitre ou de document	a) Remerciements b) Illustrations/figures/graphiques, etc. (éventuellement obligatoires selon les disciplines) c) Logos

1. Éléments devant obligatoirement figurer dans la thèse :

a) Page de couverture

La page de couverture d'une thèse doit contenir un certain nombre d'éléments formels permettant de bien identifier le document.

En voici la liste :

- Nom de l'université : Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis*
- Nom de l'école doctorale :
 - École doctorale n°224 – Cognition, Langage, Interaction
 - École doctorale n° 159 – Esthétique, Sciences et Technologies des Arts
 - École doctorale n°31 – Pratiques et Théories du Sens
 - École doctorale n°401 – Sciences Sociales
- Nom de l'unité de recherche de rattachement (cf. liste complète sur : <https://www.univ-paris8.fr/-Recherche-creation-> > onglet Laboratoires de recherche)
- Intitulé exact du doctorat : Thèse de doctorat en (intitulé conforme au diplôme d'inscription sur Apogée)*
- Prénom et nom du doctorant ou de la doctorante
- Titre de la thèse
- Sous la direction de [nom du directeur ou de la directrice de thèse, et le cas échéant, du codirecteur ou de la codirectrice de thèse]
- Date de soutenance : Thèse soutenue le
- Liste des membres du jury présentée sous la forme :

Prénom Nom, Fonction – Établissement de rattachement (rôle dans le jury, par ex. président, rapporteur, etc.)

*N.B. : dans le cas d'une soutenance en cotutelle, il est impératif de faire figurer également le nom de l'établissement partenaire de la cotutelle, et d'ajouter la mention « Thèse de doctorat en [discipline] dans le cadre d'une cotutelle ».

- b) Résumés : un résumé en français et un résumé en anglais de 1700 signes chacun
- c) Sommaire **et/ou** table des matières : Il est obligatoire d'insérer un sommaire ou une table des matières. Veiller à utiliser la terminologie adéquate : le sommaire en début de thèse, la table des matières en fin de thèse. En fonction des disciplines, il est possible d'inclure les deux.
- d) Bibliographie :
Pour la rédaction de la bibliographie, les deux normes principalement utilisées sont la [norme NF ISO 690](#) et le [style de l'American Psychological Association \(APA\)](#). Il est recommandé de vous référer aux normes en vigueur dans vos disciplines.
- e) Numérotation de pages :
La page de couverture ne doit pas être numérotée.
- f) Citation des sources :
Les références aux sources consultées sont à indiquer en note de bas de page ou en fin de chapitre ou de document selon la préférence ou les pratiques disciplinaires.

2. **Éléments facultatifs :**

- a) Remerciements
- b) Si la thèse comporte des Illustrations/figures/graphiques, etc. (selon les disciplines), insérer une table des illustrations/figures/etc. selon le cas.
- c) Logo du ou des établissements de rattachement : il est possible d'insérer le logo de l'université et, éventuellement, de la structure de recherche au sein de laquelle a été préparée la thèse. Le cas échéant il est également possible d'ajouter le logo d'institutions partenaires (par exemple : cas d'une thèse sous contrat Cifre ou d'une thèse en cotutelle).
Attention ! Veiller à obtenir les logos des services de communication concernés (pas de captures d'écran, par ex.) et à respecter les proportions.